

Protection oculaire PORT ET RETRAIT



Réservé à l'usage d'un seul employé

Jetable



Priorité zone chaude



Réutilisable



Zone chaude seulement

Au début du quart de travail

Mettre une protection oculaire en effectuant l'hygiène des mains, avant et après la manipulation.



Aux pauses et lors du repas

Jeter la protection oculaire en effectuant l'hygiène des mains avant et après la manipulation.



À la fin de la pause ou du repas, mettre une **protection oculaire neuve** en effectuant l'hygiène des mains avant et après la manipulation.



Durant le quart de travail

Jeter si :

- visibilité est compromise ou;
- présence d'éclaboussure ou de souillures visibles ou;
- si présence d'un bris.



À la fin du quart de travail

Jeter la protection oculaire en effectuant l'hygiène des mains avant et après la manipulation.



Autres zones

Au début du quart de travail

Mettre une protection oculaire en effectuant l'hygiène des mains, avant et après la manipulation.



Aux pauses, lors du repas et à la fin du quart de travail

Retirer la protection oculaire :

- Hygiène des mains avant la manipulation
- Retrait de la protection oculaire
- **Nettoyage/désinfection avec lingette** (selon la disponibilité du produit) en respectant le temps de contact
- Garder dans un endroit propre et dédié à cet effet (sac Ziploc au nom du travailleur de la santé, avec date du premier port)
- Hygiène des mains après la manipulation



À la fin de la pause ou du repas, remettre en effectuant l'hygiène des mains avant et après la manipulation



Entretien de la protection oculaire

- Rincer à l'eau du robinet si la visibilité est compromise
- Garder dans un endroit propre et réservée (sac de style Ziploc au nom du travailleur de la santé avec date du premier port)
- Jeter si :
 - visibilité est compromise;
 - présence de souillures visibles non nettoyables ou désinfectables;
 - présence d'un bris.